



CTB



RAPPORT ANNUEL 2011

PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL MOR0703411



ABRÉVIATIONS	4
1 FICHE PROJET.....	5
2 RÉSUMÉ.....	6
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.2 POINTS SAILLANTS.....	6
2.3 RISQUES CLE	7
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLE	8
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION.....	10
3.1 CONTEXTE	10
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	10
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	10
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	11
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	11
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE	12
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	12
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	14
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	15
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	15
3.2.6 <i>Recommandations</i>	15
3.3 RESULTAT 1	16
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	16
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	16
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	17
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	18
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i>	18
3.3.7 <i>Recommandations</i>	19
3.4 RESULTAT 2	20
3.4.1 <i>Indicateurs</i>	20
3.4.2 <i>Bilan activités</i>	21
3.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
3.4.4 <i>Risques et hypothèses</i>	22
3.4.5 <i>Critères de qualité</i>	23
3.4.6 <i>Exécution budgétaire</i>	23
3.4.7 <i>Recommandations</i>	23
3.5 RESULTAT 3	25
3.5.1 <i>Indicateurs</i>	25
3.5.2 <i>Bilan activités</i>	26
3.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	26
3.5.4 <i>Risques et hypothèses</i>	27
3.5.5 <i>Critères de qualité</i>	27

3.5.6	<i>Exécution budgétaire</i>	28
3.5.7	<i>Recommandations</i>	28
4	THÈMES TRANSVERSAUX	29
4.1	GENRE	29
4.2	ENVIRONNEMENT.....	29
5	DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI	30
6	LEÇONS APPRISES	31
7	ANNEXES	32
7.1	CADRE LOGIQUE.....	33
7.2	ACTIVITES M&E.....	37
7.3	RAPPORT “BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)”.....	38
7.4	BENEFICIAIRES	39
7.5	LES BÉNÉFICIAIRES DE L’INTERVENTION	39
7.5.1	<i>Populations et associations d’usagers</i>	39
7.5.2	<i>Agents ONEP / DRI</i>	39
7.6	LES PARTENAIRES.....	40
7.7	AUTRES PARTENAIRES.....	40
7.8	PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2012.....	41

Abréviations

<Notez toutes les abréviations utilisées dans le Rapport Annuel (alphabétique; voir exemples ci-dessous)>

ABH	Agence de Bassin Hydraulique
AEP	Alimentation en Eau Potable
AO	Appel d'offres
AUE	Association d'Usagers de l'Eau
BAGL	Bureau d'Appui aux Gestionnaires Locaux
BF	Borne Fontaine
BI	Branchement individuel
CCST	Comité de Concertation et de Suivi Technique
CoPil	Comité de Pilotage
CR	Commune Rurale
CTB	Coopération Technique Belge
DCC	Division de la Coopération et de la Communication de l'ONEP
DEP	Direction des Etudes et Planification de l'ONEP
DFI	Direction Financière de l'ONEP
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
GC	Géni Civil
M&E	Monitoring and Evaluation
ONEP	Office National de l'Eau Potable
PAGER	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales
PNA	Plan National d'Assainissement
SAEP	Système d'Alimentation en Eau Potable
SMCL	Structure mixte de concertation locale

1 Fiche projet

Nom Project	Programme d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
Code Projet	MOR0703411
Zone d'intervention	MAROC – Sous Massa Draa
Budget	Budget Total 16.773.415,59 EUROS Budget Aide financière 15.000.000,00 EUROS Budget en Régie 1.773.415,59 EUROS (inclus augmentation du budget 320.615,59 EUROS suite EL mars 2009)
Personnes clés	Laurent Delucchi Saadia Idelsi
Instance Partenaire	Office National de l'Eau Potable - ONEP
Date Convention de mise en œuvre	17 décembre 2007
Durée (mois)	72 mois
Groupes cibles	Populations rurales
Objectif Globale	Les Conditions de vie des populations rurales sont améliorées par la mise à disposition de l'eau potable
Objectif Spécifique	Les populations rurales des régions du Souss-Massa-Draa et du Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes
Résultats attendus	Résultat intermédiaire 1 : « 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants »
	Résultat intermédiaire 2 : « 25.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes »
	Résultat intermédiaire 3 : « les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées dans la région de Souss Massa pour la mise en œuvre des systèmes d'AEP en milieu rural »

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficience	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique	B	B	A
Résultat 1	B	B	A
Résultat 2	B	B	A
Résultat 3	B	B	C

Budget	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses totales (31/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
16 562 800 € 16 773 415,59 € après EL mars-09	1 884 265	274 080	6 293 311	5 245 612,85	13 497 679,25	3 322 936,34	80 % 55% en Régie 83 % aide Fin.

2.2 Points saillants

- Les activités du programme ont connues une avancée significative en 2011 avec la mise en service des premiers réseaux d'eau potable et la prise en charge par les bénéficiaires de la gestion des infrastructures construites.
- En marge des actions liées à la construction des infrastructures, l'enjeu principal est la communication sociale en milieu rurale. La nomination par l'ONPE en avril 2011 d'un chef de service pour le BAGL, suite au départ en retraite de son prédécesseur, est un signe fort de son engagement à faire de ce métier, un métier à part entière à l'ONEP, milieu traditionnellement réservés aux ingénieurs et techniciens.
- La durée de la convention d'exécution CTB/ONEP a été prolongée de deux ans jusqu'en décembre 2013, afin de couvrir l'ensemble du programme infrastructures.
- Cette prolongation est une opportunité car elle permettra à l'ATi de la CTB de suivre, au delà de mars-12, l'évolution du BAGL qui a été appuyé par le programme pendant 3 années, période au cours de laquelle la mission de suivi-évaluation a souligné les excellents résultats obtenus. Une batterie de bonnes pratiques que l'ONPE doit maintenant s'approprier.
- Au stade actuel, il ne fait aucun doute que les résultats R1 et R2 seront atteints (le programme des infrastructures est clôt).

- La répartition budgétaire 2/3 (R1) et 1/3 (R2), qui visait à donner une place importante aux projets captant les ressources souterraines locales (R2), est respectée.
- Au vu des critères d'éligibilités du DTF, le nombre de bénéficiaires du R1 est supérieur aux objectifs tandis que le nombre des bénéficiaires du R2 est inférieur. Pris globalement, l'objectif spécifique sera atteint dès que les réseaux, encore en cours de travaux, seront mis en service.
- En juillet-11 ; 83,33% du montant de l'aide financière accordée à l'ONEP pour la réalisation d'infrastructures ont été versés. Il est prévu de verser le solde au 3^{ème} trimestre 2012.
- Les 6ème, 7ème et 8ème Comité de Pilotage se sont tenus en février, juin et octobre 2011 et ont été assorties de recommandations qui font l'objet d'un suivi rigoureux ; L'efficacité des CoPil tient au fait d'avoir regroupé l'ensemble des prestations CTB/ONEP et de permettre un rythme de réunion quasi trimestriel, et également à une préparation préalable des CoPil avec l'organisation de CCST.
- La refonte du système d'archivage à l'ONEP est engagée mais cette activité rencontre quelques difficultés dans sa mise en œuvre, difficultés dues à la fragilité financière du bureau d'étude recruté par la CTB.
- L'AO concernant l'étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural, n'a pas abouti. L'AO va être déclaré infructueux. L'ONEP confirme son intérêt pour cette étude stratégique mais les délais menacent sa faisabilité.

2.3 Risques clé

A l'exception du respect des délais pour la construction des infrastructures, les risques clé du programme sont tous des risques liés aux activités de renforcement de capacités du résultat R3 : poursuite des activités de communication sociale, mise en service du nouveau système d'archivage à la DR1.

Aucun des risques connus n'a obtenu un score inférieur à B.

2.4 Leçons apprises et recommandations clé

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Suivi du partenaire pour tout ce qui concerne la passation des marchés publics. Les étapes et les intervenants sont nombreux entre la publication de l'AO et la notification du marché. Le CoPil fait déjà un travail remarquable à ce sujet et très efficace grâce à sa matrice de suivi des décisions	3.2.3.2	ONEP ATi CoPil	En continue
Les baselines sont essentielles pour un suivi adéquat des résultats et pour évaluer l'efficacité du programme	3.2.1 3.2.2	CTB	Prochaine formulation
L'ONEP doit entamer rapidement une réflexion, avec les partenaires concernés, sur le problème de l'assainissement rural autour des ses réseaux	3.3.4 3.3.5	ONEP	Prochain CoPil en février 12
L'ONEP doit mieux anticiper les demandes d'occupations temporaires aux Travaux Publics et aux Eaux et Forêts et exercer une pression permanente, car se sont parmi les principaux motifs de retards.	3.3.2	ONEP	Immédiat
Si la ressource en eau est vérifiée par des essais de pompage, il est fortement recommandé de s'assurer des DROITS D'EAU afin de ne pas se heurter à des opposants	3.4.3.2	ONEP	Permanent
Archivage : Il faut encadrer au plus près le BE au quotidien, ce sera le rôle du nouvel ATJ arrivée en septembre. Négocier un nouvel avenant pour prolonger le délai et fractionner les paiements en relation avec le ml réellement archivés. A l'issue de l'avenant, faire un bilan et prendre les mesures qui s'imposent, y compris la résiliation du contrat. Dans cette hypothèse, poursuivre l'activité avec des recrues CTB.	3.5.2	CTB	Mars-12
BAGL : la DCC et la DEP doivent entamer des discussions afin de définir à moyen terme le meilleur chemin pour poursuivre et capitaliser autour du BAGL	3.5.5	CoPil DCC/DEP	Déc.-11
Les aspects de communication sociale sont au centre du programme. Il faut développer des synergies entre les différents programmes financés par la CTB et profiter au maximum du nouveau	3.5.5	CoPil Programme(s)	En continue

programme d'appui au PNA qui donne la part belle à ce sujet.			
R3-4 : l'appel d'offre pour « l'étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural » doit être déclaré infructueux. La CTB fera savoir à l'ONEP quelles sont les solutions possibles pour poursuivre : négociation, relance d'un AO, morcellement de l'étude, financement partiel...	3.5.5	CoPil CTB	Déc.-11

Leçons apprises	Public cible
<p>La communication sociale est indissociable des projets d'eau potable</p> <p>Les actions de communication, qu'elles soient externalisées ou non, nécessitent des ressources humaines internes qualifiées. Sans ces ressources internes à l'institution, la capitalisation restera un vœu pieux.</p> <p>Le contenu des messages est essentiel mais le timing, le moment où le message est diffusé est primordial. Il est donc indispensable d'être souple et disponible</p>	<p>Bénéficiaires</p> <p>Partenaire</p>
<p>Les activités de renforcement de capacités, associées à un programme de construction d'infrastructures réalisé en aide financière, sont un moyen pertinent de rester prêt du partenaire et de prévenir, voir de d'éviter des difficultés qu'il pourrait rencontrer et qui entraveraient la bonne marche du programme. C'est une bonne façon de « marcher en parallèle » des activités techniques.</p>	<p>Partenaire</p>

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

L'ONEP, par son programme d'expansion des réseaux dans le milieu rural, pour atteindre le taux d'accès à l'eau potable fixé par le gouvernement, voit son équilibre financier menacé. C'est dans ce contexte qu'une étude a été menée en 2009 concernant la multiplication des branchements individuels ainsi que leur coût. De nouvelles modalités de financement des BI ont vu le jour et en 2011, elles continuent de perturber sérieusement les projets qui étaient en cours de travaux ou tout simplement inscrit au programme belge.

La signature récente, le 2 décembre 2011, du programme d'appui au PNA, marque un tournant dans notre partenariat avec l'ONEP. Dans ce projet multi bailleurs, la CTB a été désignée comme chef de file pour le volet communication sociale. Au moment où la fin programmée de l'appui au BAGL touche à son terme (mars-12), notre voix porte un peu plus encore et l'ONEP a bien conscience qu'il faut par des moyens appropriés, capitaliser autour des bonnes pratiques développées par ce bureau dans le cadre du programme.

Il ne s'agit pas à proprement parlé d'une évolution du contexte mais plus d'une option du DTF d'avoir recours au programme des assistants techniques juniors de la CTB. L'année 2011 a vu ce croiser un ATj partant et un nouvel arrivant depuis le mois de septembre. Cette offre, permet d'être plus ambitieux sur des activités très ciblées (exemple avec l'activité d'archivage à l'ONEP).

3.1.2 Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel du programme peut être considéré comme approprié.

L'ONEP régionale, a les ressources suffisantes pour exécuter la plupart des tâches qu'exige le programme, à l'exception de quelques décisions qui sont prises au niveau des CoPil.

3.1.3 Modalités d'exécution

Les modalités d'exécution sont très appropriées.

En 2007, le programme était novateur dans sa structure. Il s'agit d'un appui financier, d'une approche programme et d'une exécution nationale ce qui reflète le degré de confiance que le partenariat avec l'ONEP aura développé. C'est le reflet aussi que le pays partenaires dispose d'un arsenal de lois et de procédures adaptées.

Une convention de mise en œuvre a été signée entre l'ONEP et la CTB. A cette convention a été joint un manuel de procédures qui précise les modalités de gestion et de contrôle des fonds directement gérés par l'ONEP. Sur décision des membres du CoPil, la durée de la convention a été prolongée jusqu'en décembre 2013, soit la même échéance que la convention spécifique du programme.

En matière de marchés publics, de maîtrise des modalités d'appels d'offres, l'ONEP a démontré qu'il était rompu à cet exercice. Rien que pour l'année 2011 et uniquement pour le don belge, se sont 16 nouveaux AO qui ont été publiés, 14 (2010-2011 cumulés) ont été jugés, 16 marchés notifiés dans le respect du code des marchés publics. Dans ce secteur très particulier des infrastructures, ou pour un projet moyen d'AEP on est parfois contraint de publier jusqu'à 10 lots (donc 10 AO), l'exécution nationale apporte un souffle et une réactivité qui permet de s'adapter au contexte.

Le 3^{ème} résultat du programme, le volet « appui institutionnel, renforcement de capacité » est exécuté en régie ce qui offre la souplesse nécessaire à ce type d'activité.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Le programme fonctionne sous les modalités suivantes : aide financière, exécution nationale et enfin dans une approche programme, donc, tous les ingrédients d'un cocktail réussi en matière d'harmonisation et d'alignement.

Les principales activités du programme sont celles liées à la construction des infrastructures et ce sont 89% du don belge qui seront dépensés selon les procédures du pays du partenaire.

Reste un effort à partager sur l'élaboration des rapports contractuels demandés par la CTB et qui sont toujours un moment délicat qu'il faut partager avec le partenaire que l'on implique de plus en plus.

L'ONEP est un office extrêmement contrôlé, avec de nombreux processus et bien entendu une cohorte de rapports. Sans se prononcer sur la qualité des rapports des uns et des autres, il est illusoire de penser que nos rapports puissent être similaires de ceux de notre partenaire. A ce niveau, l'alignement est plutôt limité.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique: Les populations rurales du Souss Massa Draâ et Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur cible finale	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable des populations de la région de Souss Massa Draâ Tafilalet où environ 70.500 hab auront l'accès à une eau en qualité et quantité suffisante de manière durable; 	Pas de baseline	0	10.635	10.635	70.500	Le projet de Sidi Boushab entrera en service en début d'année 2012 et totalise à lui seul 17.190 habitants
<ul style="list-style-type: none"> L'augmentation de la quantité d'eau consommée par habitant (15 l/j/hab.) 	Pas de baseline	?	?	?	15 l/j/hab.	Il faut au minimum quelques mois d'exploitation pour vérifier la tendance. On peut considérer que la mise en service d'un réseau destiné à des gens ne disposant pas de l'accès à l'eau potable augmente du même coup le volume consommé par habitant
<ul style="list-style-type: none"> La bonne qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau distribuée; 	Pas de baseline					L'ONEP dispose d'un laboratoire au sein de la DR1 qui veille à la bonne qualité de l'eau

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

La mission d'évaluation à mi-parcours réalisée fin 2010, a mis en avant la faiblesse des indicateurs retenus pour le monitoring du programme. De même pour l'objectif spécifique, ils ne permettent pas de mesurer avec la sensibilité souhaitée les progrès réalisés en cours de programme.

3.2.2.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

On peut néanmoins souligner que l'année 2011 aura été l'année de la mise en service des premiers réseaux d'eau construits dans le cadre du programme. C'est un premier pas significatif vers l'atteinte de l'objectif spécifique. La mise en service d'un réseau d'eau augmente de facto la consommation des populations qui avaient un accès très restreint à l'eau et surtout à une eau insalubre.

Le plan d'action pour la généralisation de l'accès à l'eau potable est bien appréhendé par l'ONEP autour de trois axes :

- la construction de système d'AEP structurants à partir des grands barrages (résultat R1 du programme)
- la construction de système d'AEP à partir de points d'eau aménagés (résultat R2 du programme)
- Un Bureau d'appui aux gestionnaires locaux très actif et doté de moyens humains et matériel adaptés + actions d'accompagnement et guide pour associations

3.2.2.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Le projet manque d'une vision environnementale de la distribution d'eau potable en milieu rural. Il faut nuancer les risques bien sûr mais d'une certaine façon c'est cette situation qui peut atténuer l'objectif spécifique si on considère la menace que peut constituer le rejet d'eau usées non traitées sur la santé.

3.2.2.3 Résultats non prévus

Sans objet.

3.2.3 Risques et hypothèses

3.2.3.1 Risques et hypothèses issus du DTF

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Les moyens financiers des populations bénéficiaires sont suffisants pour le paiement du service durable de l'eau	Faible	L'ONEP vend l'eau aux AUE 3dh. On observe que les AUE la revendent en moyenne 5dh. La pauvreté est une réalité mais la solidarité aussi. Le guide méthodologique de l'ONEP est appliqué avec un certain succès par le BAGL	Moyen	A

3.2.3.2 Risques et hypothèses identifiés lors de la mise en œuvre

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Les effets du changement climatique avec comme conséquence principale la variabilité des pluies	Moyen	Surveillance et gestion des réserves au niveau des barrages. L'ONEP a une programme de dégagement de nouvelles ressources en collaboration avec l'ABH	Moyen	B
Les infrastructures sont construites dans les délais du programme	Moyen	Le délai de la convention d'exécution CTB/ONEP a été prolongé de 2 années jusque déc-13. La date de fin de la CV (déc-13) ne doit pas être dépassée.	Moyen	B

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	La notion d'efficacité de l'objectif spécifique se réfère à une utilisation intégrée de la ressource, CàD une eau restituée à l'environnement sans risque (pas pris en compte par le programme)
Efficiace	B	Les inputs sont planifiés/Maitrise des coûts / Délais assez bien maitrisés malgré les AO déclarés infructueux / Qualité des ouvrages / Renforcement des capacités traduit par le R3
Durabilité	C	L'objectif de la desserte en eau potable est largement atteint / La forte demande en BI peut ébranler les équilibres environnementaux
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs / La fourniture d'eau potable en milieu rural répond à un besoin des bénéficiaires

3.2.5 Impact potentiel

L'impact du programme sur les conditions de vie des populations bénéficiaires est indéniable. La fourniture d'eau potable à celles-ci représente la satisfaction d'un besoin fondamental. Ceci est d'autant plus justifié que les populations ciblées sont parmi les plus défavorisées.

Les changements induits sont exclusivement imputables à l'action du programme. Ces changements sont positifs mais il convient de noter que si des mesures d'accompagnement pour la stimulation de l'assainissement rural ne sont pas prises, des conséquences négatives pourraient également survenir.

Le programme dispose d'un positionnement remarquable au sein de la hiérarchie de la DR1 et dispose d'un outil flexible (BAGL) pour pouvoir s'adapter à certains changements de cap.

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Suivi du partenaire pour tout ce qui concerne la passation des marchés publics. Les étapes et les intervenants sont nombreux entre la publication de l'AO et la notification du marché. Le CoPil fait déjà un travail remarquable à ce sujet et très efficace grâce à sa matrice de suivi des décisions	3.2.3.2	ONEP ATi CoPil	En continue
Les baselines sont essentielles pour un suivi adéquat des résultats et pour évaluer l'efficacité du programme	3.2.1 3.2.2	CTB	Prochaine formulation

3.3 Résultat 1

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1: 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur cible finale	Commentaires
Nb d'habitants ayant bénéficiés de l'accès à l'eau potable dont 50% au moins pour la première fois	pas de baseline	0	9 462	9 462	55 991	Le projet de Sidi Boushab, 17.190 hab. sera mis en service Q1-2012
Quantité d'eau disponible par habitant : 40l/j/hab.	pas de baseline	0	40l/j/hab.	40l/j/hab.	40l/j/hab.	Les réseaux sont bien dimensionnés
Nombre de BF et de BI réalisés	pas de baseline	0	41BF 1.100 BI	41BF 1.100 BI	191BF 5.350 BI	

3.3.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
Exécuter les études APS et APD	x				
Animation sociale et mobilisation de la participation locale		x			
Exécution des travaux			x		AO infructueux, passation d'avenants, oppositions des Eaux et Forêts et de Travaux Publics,
Suivi des Travaux			x		Retard dans le recrutement du BE de contrôle des ouvrages de GC (infructueux à plusieurs reprises)

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

3.3.3.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

Tous les projets du résultat sont en cours de construction et 2 des 8 réseaux ont été mis en service en 2011.

En 2011, l'ONEP a publié 3 marchés, en a notifiés 9, il reste 3 AO à publier.

L'objectif de répartir le budget de la contribution belge entre les projets structurants et les points d'eau aménagés est respectés. C'est important de le souligner car les zones ciblées sont différentes. Les projets structurants touchent des douars souvent moins isolés que ceux desservies par les points d'eau aménagés (2/3 projets structurants, 1/3 points d'eau aménagés).

3.3.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Le coût des projets est ajusté dès qu'un lot est adjudgé ou une estimation réévaluée. Les variations entre l'offre et la demande influencent le montant des travaux.

L'ONEP a été contrainte d'introduire en 2011 plusieurs avenants aux demandes de financement visées par la CTB consécutifs à des modifications adaptations techniques.

3.3.3.3 Résultats non prévus

La convention d'exécution signée entre la CTB et l'ONEP a été prolongées de deux ans, jusqu'en décembre 2013.

Les conduites régionales ont permis de sécuriser d'anciens réseaux d'eau captant des ressources souterraines fragiles, dont quelques réseaux construits sur le don belge dans le cadre du programme PAGER de la DGH.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
La contribution financière de l'ONEP (via le don belge) et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux de projets structurants est disponible	Faible	Tous les projets seront financés à 100%. Il y a un projet dit « fusible » en R2	Moyen	A

Assez de projets disponibles dans la base de projets répondent aux critères de sélection	Faible	Le programme est complet	Faible	A
Le coût réel de réalisation des BI et la forte demande en BI menace l'équilibre financier de l'ONEP.	Faible	Sur la base d'une étude réalisée par la Banque Mondiale, de nouvelles modalités ont été mises en place depuis 2010. Elles concernent les CR et les AUE. Ce point est très difficile à négocier avec les AUE.	Moyen	A
Les travaux seront réalisés dans les délais de la convention d'exécution	Faible	La fin de la convention d'exécution est calquée sur la durée de la CS. Un dépassement nécessitera un EL entre les deux pays	Elevé	B
Le risque environnemental n'est pas identifié comme tel dans le DTF. Le risque a été identifié durant la mise en œuvre et par la MTR.	Moyen	Les visites de terrain confirment que les bénéficiaires sont équipés de fosses sceptiques.	Moyen	B

3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	A	L'efficacité est assurée par des projets structurants à partir d'une ressource pérenne (en cas de crise, l'eau des barrages est prioritairement destinée à l'AEP)
Efficiences	B	Les inputs sont planifiés/Maitrise des coûts / Délais assez bien maitrisés malgré les AO déclarés infructueux / Qualité des ouvrages
Durabilité	C	L'objectif de la desserte en eau potable est largement atteint / La forte demande en BI peut ébranler les équilibres environnementaux
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs / La fourniture d'eau potable en milieu rural répond à un besoin des bénéficiaires

3.3.6 Exécution budgétaire

La troisième avance de 5 M € a été versée au compte spécial de l'ONEP le 25/07/2010.

Le montant total des avances faites à l'ONEP est de 12.5 M €, soit 83% de du don réservés aux infrastructures.

Le montant versé relatif au résultat R1 est de 9.5 M €.

3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
L'ONEP doit entamer rapidement une réflexion, avec les partenaires concernés, sur le problème de l'assainissement rural autour des ses réseaux	3.2.5 3.3.4 3.3.5	ONEP	Prochain CoPil en février 12
Renforcer le contrôle de la qualité des travaux sur le terrain	3.3.2	ONEP	Prochain CoPil en février 12
L'ONEP doit mieux anticiper les demandes d'occupations temporaires aux Travaux Publics et aux Eaux et Forêts et exercer une pression permanente, car se sont parmi les principaux motifs de retards.	3.3.2	ONEP	Immédiat

3.4 Résultat 2

3.4.1 Indicateurs

Résultat 1: 25.500 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur cible finale	Commentaires
Nombre total d'habitants ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable à partir de SAEP autonomes,	pas de baseline	0	3 947	3 947	15 997	2 des 4 SAEP sont les projets de queue de programme et seront mis en service vers la fin 2013. Les travaux viennent de commencer
Quantité d'eau disponible par habitant : 10l/j/hab.	pas de baseline	0	10l/j/hab.	10l/j/hab.	10l/j/hab.	Ressources confirmées par des essais de pompage. Débits d'exploitation validés par l'ABH
Nombre de SAEP réalisés,	pas de baseline	0	2	2	4	
Nombre de BF et de BI réalisés	pas de baseline	0	9 BF 605 BI	9 BF 605 BI	127 BF 605 BI	
Nombre de conventions signés entre ONEP, communes et AUE / GG	pas de baseline	12	1	13	13	Toutes les conventions sont signées

3.4.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
Exécuter les études APS et APD	x				
Animation sociale et mobilisation de la participation locale		x			
Exécution des travaux			x		AO infructueux, passation d'avenants, oppositions des Eaux et Forêts et de Travaux Publics,
Suivi des Travaux			x		Retard dans le recrutement du BE de contrôle des ouvrages de GC (infructueux à plusieurs reprises)

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

3.4.3.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

Tous les projets du résultat sont en cours de construction et 2 des 4 réseaux ont été mis en service en 2011.

En 2011, l'ONEP a publié 13 marchés, en a notifiés 7, il reste 3 AO à publier.

L'objectif de répartir le budget de la contribution belge entre les projets structurants et les points d'eau aménagés est respectés. C'est important de le souligner car les zones ciblées sont différentes. Les projets de points d'eau aménagés touchent des douars souvent isolés et donc des populations parmi les plus démunies du Maroc.

3.4.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Le coût des projets est ajusté dès qu'un lot est adjudgé ou une estimation réévaluée. Les variations entre l'offre et la demande influencent le montant des travaux.

L'ONEP a été contrainte d'introduire en 2011 plusieurs avenants aux demandes de financement visées par la CTB consécutifs à des modifications adaptations techniques.

Les droits d'eau ont contraint l'ONEP à abandonner des ressources avec pour conséquences de études à reprendre, des coûts imprévus.

3.4.3.3 Résultats non prévus

La convention d'exécution signée entre la CTB et l'ONEP a été prolongée de deux ans, jusqu'en décembre 2013. Il y a deux projets qui sont particulièrement suivis pour des questions de délais (AEP de Imouzzer, AEP de Tizoughane).

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
La contribution financière de l'ONEP (via le don belge) et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux de projets structurants est disponible	Faible	Tous les projets seront financés à 100%. Il y a un projet dit « fusible » en R2	Moyen	A
Assez de projets disponibles dans la base de projets répondent aux critères de sélection	Faible	Le programme est complet	Faible	A
Les études de détails confirment que l'eau est exploitable et de qualité et qualité suffisante	Faible	Des essais de pompage sont systématiquement réalisés par l'ONEP et contrôlés par l'ABH	Elevé	B
Le coût réel de réalisation des BI et la forte demande en BI menace l'équilibre financier de l'ONEP	Faible	Sur la base d'une étude réalisée par la Banque Mondiale, de nouvelles modalités ont été mises en place depuis 2010. Elles concernent les CR et les AUE. Ce point est très difficile à négocier avec les AUE.	Moyen	A
Les travaux seront réalisés dans les délais de la convention d'exécution	Faible	La fin de la convention d'exécution est calquée sur la durée de la CS. Un dépassement nécessitera un EL entre les deux pays	Elevé	B
Le risque environnemental n'est pas identifié comme tel dans le DTF. Le risque a été identifié durant la mise en œuvre et par la MTR.	Moyen	Les visites de terrain confirment que les bénéficiaires sont équipés de fosses sceptiques.	Moyen	B

3.4.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	L'efficacité est assurée par des projets techniquement de haut niveau alimentés par des forages. Des études de dégagement de ressources supplémentaires sont menées (études assurées par l'hydrogéologue de l'ONEP)
Efficienc	B	Les inputs sont planifiés/Maitrise des coûts / Délais assez bien maitrisés malgré les AO déclarés infructueux / Qualité des ouvrages
Durabilité	C	L'objectif de la desserte en eau potable est largement atteint / La forte demande en BI peut ébranler les équilibres environnementaux. La ressources est fragile
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et des autres bailleurs / La fourniture d'eau potable en milieu rural répond à un besoin des bénéficiaires

3.4.6 Exécution budgétaire

La troisième avance de 5 M € a été versée au compte spécial de l'ONEP le 25/07/2010.

Le montant total des avances faites à l'ONEP est de 12.5 M €, soit 83% de du don réservés aux infrastructures.

Le montant versé relatif au résultat R2 est de 3 M €

3.4.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Si la ressource en eau est vérifiée par des essais de pompage, il est fortement recommandé de s'assurer des DROITS D'EAU afin de ne pas se heurter à des opposants	3.4.3.2	ONEP	Permanent
Programme de recherche / planification pour le dégagement de ressources alternatives en cas de rabaissement des débits	3.4.1 3.4.4	ONEP	Permanent
L'ONEP doit entamer rapidement une réflexion, avec les partenaires concernés, sur le problème de l'assainissement rural autour des ses réseaux	3.2.5 3.3.4 3.4.5	ONEP	Prochain CoPil en février 12

Renforcer le contrôle de la qualité des travaux sur le terrain	3.4.2	ONEP	Prochain CoPil en février 12
L'ONEP doit mieux anticiper les demandes d'occupations temporaires aux Travaux Publics et aux Eaux et Forêts et exercer une pression permanente, car se sont parmi les principaux motifs de retards.	3.3.2	ONEP	Immédiat

3.5 Résultat 3

3.5.1 Indicateurs

La mission d'évaluation à mi-parcours réalisée fin 2010, a mis en avant la faiblesse des indicateurs retenus pour le monitoring du programme. L'équipe projet a fait approuver un projet de Baseline par le CoPil pour les activités de communication sociales R3-1. Le principal indicateur est le taux de collecte des contributions des CR et des AUE.

Résultat 3: Les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées pour la mise en œuvre des adductions d'eau potable en milieu rural dans la région de Souss Massa (DR1)						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur cible finale	Commentaires
- Nombre de marchés de travaux approuvés	Pas de Baseline	17	15	40	51	Il reste 11 marchés à approuver dont 6 n'ont pas encore fait l'objet d'un AO
- Nombre d'AUE formées et fonctionnelles	Pas de Baseline	117	34	201	221	En 2012, toutes les AUE du programme belge auront été formées. Le chiffre de 221 recouvre d'autres AUE de la région et contractées par l'ONEP
- Nombre de points d'eau positifs confirmés (débit et quantité)	Pas de Baseline	24 forages et puits 26 sondages 33 essais pompage 5 études				Le programme de l'ONEP n'a pas été communiqué à temps
- Délai moyen de règlement des factures de fournisseurs (et comparaison avec délai contractuel)	Pas de Baseline					
- L'approbation par les différentes parties prenantes des règles de la gestion par l'opérateur, des conditions de l'offre ONEP (tarif de vente, tarif pour les nouveaux BI, conditions de paiement) et des règles de la mise en concurrence	Pas de Baseline	Collecte AUE 144.000 € Collecte CR 1.810.132 €	Collecte AUE 49.651 € Collecte CR 1.103.539 €	Collecte AUE 194.044 € Collecte CR : 2.913.672 €	Collecte AUE 463.628 € Collecte CR : 7.308.201 €	Le taux de collecte est à mettre en vis-à-vis du petit nombre de réseaux en services
- Nombre de conventions entre l'ONEP, la commune et les AUE pour la gestion du service dans les douars	Pas de Baseline	12	1	13	13	Toutes les conventions sont signées

3.5.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
Renforcement de la cellule de mobilisation sociale (BAGL) et élaboration d'une méthodologie appropriée d'animation	x				
Renforcement des capacités de la DR1 en matière : d'optimisation des solutions techniques et des modes de gestion des AEP basée sur le calcul du coût de l'eau et le rôle de chaque acteur		x			
Mise en place d'un fonds d'appui			x		L'activité « refonte du système d'archivage » confiée à un BE rencontre quelques difficultés liées à la fragilité financière du BE

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

3.5.3.1 Lien entre les activités et le résultat :

Vu le caractère très général de ce résultat, il a été divisé en trois activités, mais le renforcement du BAGL est l'activité pivot de ce résultat.

En l'absence d'indicateurs satisfaisants, l'équipe projet a développé une Baseline qui a été validée par le CoPil. L'appui au BAGL a permis en 3 ans d'atteindre des résultats reconnus de tous. Le taux de collecte des contributions est très supérieur à ce que l'ONEP enregistre habituellement. Le respect du guide méthodologique est aussi une garantie d'adhésion des usagers de l'eau.

L'ONEP régionale ou centrale, s'accordent pour reconnaître le rôle crucial de la communication pour favoriser l'appropriation et la pérennisation des installations. L'étude coûts / bénéfiques a démontré l'intérêt de capitaliser autour des bonnes pratiques de ce bureau d'animation « made in onep ».

Le fonds d'appui est sollicité pour une activité qui doit impacter le mode de travail des agents de la DR1, il s'agit du projet de refonte de l'archivage.

3.5.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

L'arrêt programmé de l'appui du programme au BAGL en mars-12 est à la fois une opportunité et une menace.

L'ONEP est en pleine mutation quand aux questions de communication sociale. Elle doit faire face à de nombreux défis et notamment dans le volet assainissement. La signature le 2 décembre 2011 du prochain programme d'appui au PNA change évidemment la donne et un rapprochement avec le BAGL est envisageable. C'est un point essentiel qu'il faut suivre.

3.5.3.3 Résultats non prévus :

Sans objet.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
La reprise des activités du BAGL par l'ONEP en mars-12 n'est pas assurée	Moyen	Pas de capitalisation Démobilisation des AUE	Elevé	C
L'étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural n'est pas garantie	Elevé	Il s'agit d'une étude stratégique pour l'ONEP	Moyen	C
Le BE spécialiste de l'archivage n'a pas les capacités financière suffisantes pour assumer sa mission	Moyen	Se retrouver avec des locaux d'archivage équipés a neuf sans archives utilisables. Démobilisation des agents ONEP très engagés dans le processus	Moyen	B

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	D'une manière générale, les cadres de l'ONEP manifestent leur haut degré de satisfaction pour la contribution apportée par le programme. Le nombre des bénéficiaires qui viennent à la DR1 est grandissant, preuve du succès du BAGL
Efficience	B	Le Résultat 3 est complexe car il porte sur un élément capital du programme : la construction de réseaux d'eau correctement dimensionnés et bien gérés. Il porte aussi sur une coordination parfaite a tous les niveaux en interne et en externe pour satisfaire à toutes les exigences, techniques, juridiques, financières et de délais qu'imposent la construction d'infrastructures.
Durabilité	B	Les acquis sont là et il n'y a aucune raison qu'ils s'évaporent. Le seul risque est de ne pas capitaliser suffisamment autour des bonnes pratiques développées.
Pertinence	A	En accord avec la stratégie nationale et les autres bailleurs

3.5.6 Exécution budgétaire

Voir rapport budgétaire en annexe

3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Archivage : Il faut encadrer au plus près le BE au quotidien, ce sera le rôle du nouvel ATJ arrivée en septembre. Négocier un nouvel avenant pour prolonger le délai et fractionner les paiements en relation avec le ml réellement archivés. A l'issue de l'avenant, faire un bilan et prendre les mesures qui s'imposent, y compris la résiliation du contrat. Dans cette hypothèse, poursuivre l'activité avec des recrues CTB.	3.5.2	CTB	Mars-12
BAGL : la DCC et la DEP doivent entamer des discussions afin de définir à moyen terme le meilleur chemin pour poursuivre et capitaliser autour du BAGL	3.5.5	CoPil DCC/DEP	Déc.-11
Les aspects de communication sociale sont au centre du programme. Il faut développer des synergies entre les différents programmes financés par la CTB et profiter au maximum du nouveau programme d'appui au PNA qui donne la part belle à ce sujet.	3.5.5	CoPil Programme(s)	En continue
R3-4 : l'appel d'offre pour « l'étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural » doit être déclaré infructueux. La CTB fera savoir à l'ONEP quelles sont les solutions possibles pour poursuivre : négociation, relance d'un AO, morcellement de l'étude, financement partiel...	3.5.5	CoPil CTB	Déc.-11

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Dans le secteur de l'eau, mais c'est également valable pour l'assainissement, l'approche techniciste de ces secteurs ne favorise pas les chances de trouver des compétences en genre.

Faute d'une ligne directrice genre dans le DTF, les actions restent cantonnées au bon vouloir des individus. Ceci dit, le BAGL et ses équipes d'animation ont la motivation et une sensibilité sur ces questions. Faut t'il souligner que dès le début du programme PAGER, les équipes d'animations recrutées sur les programmes soutenus par la Belgique ont toujours été mixtes.

Il faut rappeler qu'en l'absence de formation en matière du genre il y a une incompréhension et une confusion de l'approche genre.

Malgré toutes ces contraintes et ces faiblesses, le programme contribuera à renforcer le rôle de la femme rurale dans la société en lui ouvrant la voie vers une autonomie financière grâce au temps économisé sur son calendrier journalier surchargé par la collecte de l'eau. La disponibilité de l'eau (BI) à l'intérieur des maisons contribue à l'encouragement de la scolarisation des filles généralement chargées de son puisage.

4.2 Environnement

Les problèmes posés par l'accès à l'eau, sa qualité et son impact sur l'environnement rejoignent les 8 objectifs de Développement du Millénaire.

Cet aspect transversal a été parfaitement identifié par la mission de formulation du programme mais n'a été exprimé qu'en filigrane dans le DTF. Il n'a pas été pris en compte jusqu'à présent à l'exception d'un site, celui du projet d'AEP de Ouarzmine, projet sur lequel les douars bénéficiaires sont localisés en bordure de la réserve d'eau du barrage de Tiznit. Des études ont été menées et ont conduits à un devis estimatif de près de 300.000 €. La question qui se pose est donc bien celle du financement d'une part et des modalités de gestion de ce type d'installations confiée en gérance aux associations usagées de l'eau potable.

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
Archivage : désignation URGENTE d'un responsable archive à la DR1	CoPil n°7 CoPil n°8	DR1	20/06/2011	Non exécuté
Suivi des marchés : une matrice de suivi des marchés est établie et transmise régulièrement aux membres du CoPil	CoPil n°7	DR1/ATi	Juillet 11	Exécuté
Mise en œuvre du projet « fusible » de Tizoughane. La DR1 et la DP de Tiznit s'engagent sur un planning précis ;	CoPil n°7	DR1 et DP Tiznit	Juillet 11	Exécuté
Projet de Ouazmimine : Bordereau de prix pour travaux assainissement + note sur le mode de fonctionnement	CoPil n°7	DP Tiznit	Septembre 11	Exécuté
Prolongation de la convention d'exécution CTB / ONEP	CoPil n°7	DFI / CTB	Juillet 11	Exécuté
BAGL : Il est convenu que sous l'impulsion de la DCC, une réunion interne avec la DR1 et la DEP soit organisée autour de ce thème. L'ONEP s'engage à revenir vers la CTB avec des propositions	CoPil n°8	DCC et DEP	Décembre 11	Exécuté
Etude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural » : La CTB va prendre attache avec le service des marchés de la CTB à Bruxelles afin d'évaluer sa marche de manœuvre.	CoPil n°8	CTB	Novembre 11	Non exécuté

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
<p>La communication sociale est indissociable des projets d'eau potable</p> <p>Les actions de communication, qu'elles soient externalisées ou non, nécessitent des ressources humaines internes qualifiées. Sans ces ressources internes à l'institution, la capitalisation restera un vœu pieux.</p> <p>Le contenu des messages est essentiel mais le timing, le moment ou le message est diffusé est primordial. Il est donc indispensable d'être souple et disponible</p>	<p>Bénéficiaires</p> <p>Partenaire</p>
<p>Les activités de renforcement de capacités, associées à un programme de construction d'infrastructures réalisé en aide financière, sont un moyen pertinent de rester prêt du partenaire et de prévenir, voir de d'éviter des difficultés qu'il pourrait rencontrer et qui entraveraient la bonne marche du programme. C'est une bonne façon de « marcher en parallèle » des activités techniques.</p>	<p>Partenaire</p>

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

Cadre logique

Objectif global			
Les conditions de vie des populations rurales sont améliorées par la mise à disposition d'eau potable			
Objectif spécifique	Indicateurs	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<p>Les populations rurales du Souss Massa Draâ et Tafilalet ont accès de manière durable à l'eau potable en qualité et quantité suffisantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable des populations de la région de Souss Massa Draâ Tafilalet où environ 70.500 hab auront l'accès à une eau en qualité et quantité suffisante de manière durable ; • L'augmentation de la quantité d'eau consommée par habitant (15 l/j/hab.) • La bonne qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau distribuée ; • 80% des habitants équipés de BI auront les moyens appropriés d'assainissement des eaux noires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet), - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<p>Les moyens financiers des populations bénéficiaires sont suffisants pour le paiement du service durable de l'eau</p>

Résultat	Indicateur	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Résultat 1 (1^{ère} tranche) 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total d'habitants ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable, dont 50% au moins pour la première fois, - Quantité d'eau disponible par habitant : 40l/j/hab, - Nombre de BF et de BI réalisés,. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet) - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution financière de l'ONEP et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux aux projets structurants est disponible - Assez de projets disponibles dans la base de projets répondent aux critères de sélection - Des BI sont exécutés selon plans approuvés par l'ONEP et conforme aux normes de l'ONEP
Activités par Résultat	Moyens	Contribution belge en Euros	Contribution marocaine en Euros
Exécuter les études APS et APD	ONEP et bureaux d'études		622.500
Animation sociale et mobilisation de la participation locale	ONEP/BTC	Repris au résultat 3	
Exécution des travaux	Entreprises spécialisées	9.960.000	2.490.000
Suivi des Travaux	ONEP et bureaux d'études		622.500

Résultat	Indicateur	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Résultat 2 (1^{ère} tranche) 25.500 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total d'habitants ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable à partir de SAEP autonomes, - Quantité d'eau disponible par habitant : 10l/j/hab, - Nombre de SAEP réalisés, - Nombre de BF et de BI réalisés Nombre de conventions signés entre ONEP, communes et AUE / GG	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet) - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution financière de l'ONEP et des collectivités locales pour l'ensemble des travaux aux projets d'AEP autonomes est disponible - Les études de détail confirment que l'eau est exploitable et de qualité et qualité suffisante - Assez de projets disponibles de la base de projets répondent aux critères de sélection Des BI sont exécutés selon plans approuvés par l'ONEP
Activités par Résultat	Moyens	Contribution belge en Euros	Contribution marocaine en Euros
Exécuter les études APS et APD	ONEP et bureaux d'études		315.000
0Animation sociale et mobilisation de la participation locale	ONEP/BTC	Repris au résultat 3	
Exécution des travaux	Entreprises spécialisées	5.040.000	1.260.000
Suivi des Travaux	ONEP et bureaux d'études		315.000

Résultat	Indicateur	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<p>Résultat 3.</p> <p>Les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcées pour la mise en œuvre des adductions d'eau potable en milieu rural dans la région de Souss Massa (DR1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de marchés de travaux approuvés, - Nombre d'AUE formées et fonctionnelles, - Nombre de points d'eau positifs confirmés (débit et qualité) - Délai moyen de règlement des factures des fournisseurs (et comparaison avec délai contractuel) - l'approbation par les différentes parties prenantes des règles de la gestion par l'opérateur, des conditions de l'offre ONEP (tarif de vente, tarif pour les nouveaux BI, conditions de paiement) et des règles de la mise en concurrence; - Nombre de conventions entre l'ONEP, la commune et les AUE pour la gestion du service dans les douars 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels de l'assistance technique (suivi de l'exécution du projet) - Rapports de l'ONEP, - Rapport de clôture du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel affecté à la cellule de mobilisation sociale a les compétences requises, - Les moyens matériels affectés à la confirmation de la ressource en eau sont suffisants, - animateurs et animatrices recrutés ont la formation et le niveau de compétence requis, - Les responsables formés de l'ONEP sont pérennisés dans leurs fonctions
Activités par Résultat	Moyens	Contribution belge en Euros	Contribution marocaine en Euros
Renforcement de la cellule de mobilisation sociale et élaboration d'une méthodologie appropriée d'animation sociale,	CTB – ONEP	435.800	129.600
Renforcement des capacités de la DR1 en matière: d'optimisation des solutions techniques et des modes de gestion des AEP basée sur le calcul du coût de l'eau et le rôle de chaque acteurs	CTB – ONEP	725.000	19.200
Mise en place d'un fonds d'appui	CTB – ONEP	292.000	

7.2 Activités M&E

5ème CCST le 02 février 2011

6ème comité de pilotage le 28 février 2011

7ème comité de pilotage le 14 juin 2011

6ème CCST le 4 octobre 2011

8ème comité de pilotage le 20 octobre 2011

7.3 Rapport “Budget versus actuels (y – m)”

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0703411

Project Title : **ONEP: programme d'approvisionnement en eau potable en milieu rural**

Budget Version: **E01**

Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2011**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
A LES POPULATIONS RURALES DU SOUSS MASSA DRAA ONT			16.773.415,59	8.228.476,83	5.245.985,50	13.474.462,33	3.298.953,26	80%
01 45 000 habitants sont alimentés en eau potable à partir			9.960.000,00	5.500.000,00	4.000.000,00	9.500.000,00	460.000,00	95%
01 Exécution des travaux		COGES	9.960.000,00	5.500.000,00	4.000.000,00	9.500.000,00	460.000,00	95%
02 25 000 habitants sont alimentés e eau potable à partir de			5.040.000,00	2.000.000,00	1.000.000,00	3.000.000,00	2.040.000,00	60%
01 Exécution des travaux		COGES	5.040.000,00	2.000.000,00	1.000.000,00	3.000.000,00	2.040.000,00	60%
03 Les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont			1.773.415,59	728.476,83	245.985,50	974.462,33	798.953,26	55%
01 Renforcement de la cellule de mobilisation sociale et		REGIE	435.800,00	164.273,20	62.321,99	226.595,19	209.204,81	52%
02 Renforcement des capacités de la DR1 en matière		REGIE	725.000,00	495.269,32	180.775,91	676.045,23	48.954,77	93%
03 Mise en place d'un fond d'appui		REGIE	292.000,00	68.934,31	2.887,60	71.821,91	220.178,09	25%
04 Système d'appui aux gestionnaires locaux des systèmes		REGIE	320.615,59	0,00	0,00	0,00	320.615,59	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			9.200,00	0,00	0,00	0,00	9.200,00	0%
01 Réserve budgétaire			9.200,00	0,00	0,00	0,00	9.200,00	0%
01 Réserve budgétaire régie		REGIE	9.200,00	0,00	0,00	0,00	9.200,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			38.000,00	23.589,57	-372,65	23.216,92	14.783,08	61%
01 Audit et suivis et évaluations			38.000,00	23.180,71	-372,65	22.808,06	15.191,94	60%
01 Missions de suivi CTB		REGIE	8.000,00	1.891,87	337,47	2.229,34	5.770,66	28%
02 Evaluation mi parcours		REGIE	15.000,00	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00	100%
03 Evaluation finale		REGIE	15.000,00	8.649,52	0,00	8.649,52	6.350,48	58%
04 Audit		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
05 Volontaire 1		REGIE	0,00	-2.360,68	-710,12	-3.070,80	3.070,80	??%
99 Conversion rate adjustment			0,00	408,86	0,00	408,86	-408,86	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	408,86	0,00	408,86	-408,86	??%
		REGIE	1.820.615,59	752.066,40	245.612,85	997.679,25	822.936,34	55%
		COGEST	15.000.000,00	7.500.000,00	5.000.000,00	12.500.000,00	2.500.000,00	83%
		TOTAL	16.820.615,59	8.252.066,40	5.245.612,85	13.497.679,25	3.322.936,34	80%



7.4 Bénéficiaires

Une des particularités du programme est d'avoir consacré une partie du don à des actions de renforcement de capacités de la DR1. Le démarrage du projet de refonte des archives de la DR1 est un projet participatif qui va mobiliser toute la DR. De la direction aux chefs de divisions en passant par les chefs de services, tous devront valider les documents triés et entrer dans le processus de l'archivage.

La question de la cohésion sociale dans l'appropriation par les bénéficiaires des résultats du programme est un objectif absolument central. En ce sens, les activités du BAGL en direction des bénéficiaires et des principaux partenaires des projets d'AEP ont créé une dynamique positive.

7.5 Les bénéficiaires de l'intervention

7.5.1 Populations et associations d'usagers

Grâce au BAGL, les bénéficiaires sont impliqués dans les prises de décisions aux différentes étapes du projet d'AEP.

La plupart des réseaux programmés sont en cours de travaux, les premières mises en service sont intervenues en 2011.

La participation croissante de la population à la collecte afin de rassembler leur participation pour la mise en œuvre des projets démontrent leur satisfaction par rapport à l'intervention.

A la fin du programme, 70.500 personnes bénéficieront d'un accès à l'eau potable de qualité par la construction de systèmes appropriés.

7.5.2 Agents ONEP / DR1

Les chefs de divisions et chefs de services participent au projet de refonte des archives à la DR1.

Tous les services de la DR1 (les 4 divisions) sont impliqués par le programme.

L'équipe du projet (BAGL + ATi + AJ) travaille au sein de l'institution de la DR1, en collaboration étroite avec les agents de la DR1 concernés. L'ONEP bénéficie ainsi d'un renforcement de ses capacités.

7.6 Les partenaires

4 Provinces et autant de gouverneurs
13 communes rurales et autant de présidents de commune
Les autorités locales
La wilaya du Souss Massa Draâ à Agadir
L'Agence de Bassin Hydraulique

Les autorités locales sont informées de la présence de projets sur leur secteur et participent activement à la mobilisation des autres acteurs, et ce jusqu'aux bénéficiaires.

D'une manière générale, la collaboration avec les partenaires est bonne voir excellente.

7.7 Autres partenaires

Les entreprises de travaux sélectionnées par appels d'offres
Les bureaux d'études sélectionnés par appels d'offres

7.8 Planification opérationnelle Q1-2012

Financial Planning of MOR0703411

Project Title : **ONEP: programme d'approvisionnement en eau potable en milieu rural**

Fin Plan Version: **11-NEW**
 Budget Version: **E01**
 Donor: **DGD**
 Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2012				Total	2013 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4					
A LES POPULATIONS RURALES DU	x		16.773,42	13.474,47	3.298,95	78,30	79,30	2.544,73	47,00	2.749,33	549,62	0,00	100%
01 45 000 habitants sont alimentés	x		9.980,00	9.500,00	480,00	0,00	0,00	480,00	0,00	480,00	0,00	0,00	100%
01 Exécution des travaux		COGEST	9.980,00	9.500,00	480,00	0,00	0,00	480,00	0,00	480,00	0,00	0,00	100%
02 25 000 habitants sont alimentés	x		5.040,00	3.000,00	2.040,00	0,00	0,00	2.040,00	0,00	2.040,00	0,00	0,00	100%
01 Exécution des travaux		COGEST	5.040,00	3.000,00	2.040,00	0,00	0,00	2.040,00	0,00	2.040,00	0,00	0,00	100%
03 Les capacités des services	x		1.773,42	974,47	798,95	78,30	79,30	44,73	47,00	249,33	549,62	0,00	100%
01 Renforcement de la cellule de		REGIE	435,80	226,80	209,20	10,00	2,00	0,00	0,00	12,00	49,00	148,20	66%
02 Renforcement des capacités de		REGIE	725,00	676,05	48,95	44,00	44,00	44,00	47,00	179,00	180,00	-310,05	143%
03 Mise en place d'un fond d'appui		REGIE	292,00	71,82	220,18	24,30	33,30	0,73	0,00	58,33	0,00	161,85	45%
04 Système d'appui aux	x	REGIE	320,62	0,00	320,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,62	0,00	100%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE	x		9,20	0,00	9,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire	x		9,20	0,00	9,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire régie	x	REGIE	9,20	0,00	9,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	100%
Z MOYENS GÉNÉRAUX	x		38,00	23,22	14,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,78	0,00	100%
01 Audit et suivis et évaluations	x		38,00	22,81	15,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,78	0,41	99%
01 Missions de suivi CTB		REGIE	8,00	2,23	5,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,77	0,00	100%
02 Evaluation mi parcours		REGIE	15,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
03 Evaluation finale		REGIE	15,00	8,65	6,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,35	0,00	100%
04 Audit	x	COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
05 Volontaire 1		REGIE	0,00	-3,07	3,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,66	0,41	??
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,41	-0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,41	??
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,41	-0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,41	??
		REGIE	1.820,62	997,89	822,93	78,30	79,30	44,73	47,00	249,33	573,60	0,00	100%
		COGEST	15.000,00	12.500,00	2.500,00	0,00	0,00	2.500,00	0,00	2.500,00	0,00	0,00	100%
		TOTAL	16.820,62	13.497,89	3.322,93	78,30	79,30	2.544,73	47,00	2.749,33	573,60	0,00	100%

